



Édition du vendredi 5 novembre 2021

Le journal du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Outaouais
Le journal progressiste qui accepte néanmoins de reculer l'heure pour des raisons pratiques !

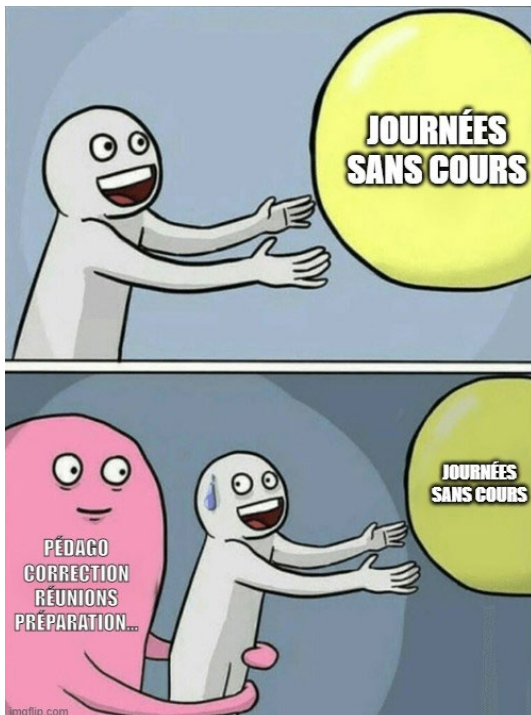
CHANTIER SUR LA RÉUSSITE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RÉFLEXIONS AUTOUR DE LA FORMATION GÉNÉRALE (encore)

Dans le cadre du Chantier de la réussite en enseignement supérieur lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) à l'hiver 2021, diverses rencontres d'échanges interordres ont eu lieu sur quatre grands thèmes : favoriser l'accès du plus grand nombre à l'enseignement supérieur; favoriser des transitions harmonieuses et de qualité en enseignement supérieur; déployer des pratiques et des mesures adaptées aux besoins de la communauté étudiante afin de la soutenir dans toute sa diversité; consolider les connaissances en matière de réussite et en assurer la diffusion.

Le 29 septembre dernier, la FNEEQ assistait à la présentation du [plan d'action](#) du MES (un [sommaire](#) est disponible). L'axe 3 intitulé « Les initiatives en matière de persévérance et de réussite répondant aux besoins diversifiés de la communauté étudiante » traite de

questions pédagogiques, pourtant reconnues comme étant du ressort de l'enseignant.e. On y discute entre autres de l'encadrement des étudiant.e.s, en particulier lors de la première session, question sur laquelle la Fédération des cégeps s'est permis de questionner l'impact réel des centres d'aide (vous avez bien lu). Le MES ouvre également la porte à réfléchir (de nouveau) à la formation générale et à ses « cours-écueils », dont ceux en français. Il a alors annoncé la création de deux groupes de travail : [un sur le français](#) (qui déposera ses recommandations le 31 décembre 2021) et un autre sur les autres cours-écueils de la formation générale.

Des investissements ont été annoncés dans le budget du gouvernement. Une somme de 669 M\$ est prévue entre 2021 et 2026 pour appuyer la persévérance et la diplomation en enseignement supérieur (collèges et universités), dont 278 M\$ en 2021-2022.



MARCHE POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE

Dans le cadre des 48 h pour la justice sociale et climatique, une marche aura lieu le **samedi 6 novembre 2021 à 13 h 30**, au moment où des dirigeant.e.s et des expert.e.s du monde entier se rencontrent à Glasgow pour la COP26.

Points de rassemblement :

- 13 h 30 : À la statue de Maurice Richard (coin Allumetières et Laurier), secteur Hull
- 14 h 30 : Au parc Major Hill à Ottawa
- 15 h 30 : Au parc de la confédération à Ottawa

NOS ARTICLES

L'AG qui n'a pas eu lieu et le bimodal	p.2
Initiative inclusive	p.4
Comité LGBTQ+	p.5
AGS sur l'entente de principe	p.6
Mythes sur les syndicats	p.7
Concours !	p.8

Assemblée générale du 3 novembre REPORTÉE FAUTE DE QUORUM

Constatant l'absence de quorum, le président d'assemblée, **Jean-François Gaudreau**, a dû décréter que la réunion du 3 novembre n'aurait pas lieu. Elle doit être reportée au 8 décembre 2021. Seuls quelques points d'information ont été abordés.

Qu'est-ce que le quorum ?

C'est le nombre minimum de membres présents à une assemblée pour que les délibérations et les décisions qui en découlent soient considérées comme valables. Avant 2018, le quorum était de 30 personnes. Depuis, il a été augmenté à 45 afin de mieux représenter les 500 membres du SEECO, ce qui constitue moins de 10 %.

Pourquoi n'avons-nous pas atteint le quorum lors de cette AG ?

Il faut se le dire, les AG de novembre sont les moins courues de l'année. Pourtant, le nombre d'inscriptions était encourageant, mais seulement 36 membres des 59 inscrits se sont effectivement présentés, ce qui donne un taux d'absentéisme de près de 40 % !

Quelles en sont les conséquences ?

Les Statuts et règlements du SEECO stipulent : « *Quand une assemblée doit être reportée faute de quorum (qu'elle ait débuté ou non), la présidence d'assemblée suspend la réunion. Lors de sa reprise, les membres présents forment quorum. La convocation, envoyée dans les plus brefs délais, rappellera la nature extraordinaire de ce quorum. Si, avant de commencer, une assemblée générale doit être reportée faute de quorum, l'ordre du jour de la réunion subséquente ne peut être amendé.* » (article 8.06 des Statuts et règlements du SEECO)

Ainsi, cette réunion est reportée au **8 décembre** et aucun quorum n'en empêchera la tenue cette fois. De plus, puisque l'ordre du jour ne pourra être modifié, il ne nous sera pas possible d'aborder d'autres questions qui pourraient être urgentes ou nécessaires.

Pourquoi alors ne pas favoriser le bimodal ?

La position syndicale sur le sujet est claire depuis que la notion est devenue à la mode : le bimodal ne doit pas être imposé pour l'enseignement, pourquoi le serait-il pour les assemblées syndicales ? Par ailleurs, sur la base d'une réflexion portant sur le grand nombre et non sur des cas individuels, le bimodal favoriserait-il vraiment

la participation? La participation des gens en ligne est entravée et compliquée. Les RCD-RCP qui ont expérimenté les réunions en bimodal en témoignent. On sait aussi d'expérience que le présentéisme est difficile à évaluer en ligne : à la fin de nos dernières réunions sur Zoom, il restait toujours quelques membres inactifs qui ne réagissaient pas à la levée de l'assemblée...

La position de l'Exécutif est de choisir de favoriser les rapports humains.

Le rassemblement des membres, c'est ce qui crée la cohésion et la force syndicale. Nous avons besoin de ces rapports organiques pour ressentir cet élan de solidarité. Le syndicat se nourrit de rapports humains. Si les assemblées en ligne nous ont bien dépannés pendant le plus fort de la pandémie, elles ne contribuent pas à créer et à entretenir les liens entre les membres, car elles ne favorisent pas les interactions et les échanges entre les individus, ingrédients essentiels à l'unité d'un mouvement syndical. Au contraire, nous constatons plutôt qu'elles atomisent, fragmentent et individualisent les rapports. Certes, la pandémie nous a montré que le bimodal était possible. Nous savons aussi pertinemment qu'avant la pandémie, les regroupements en présence ne posaient pas problème dans l'ensemble. Entre deux maux, la position de l'Exécutif est de choisir le moindre en favorisant les rapports humains.

POINTS REPORTÉS

Les points d'information ont été abordés le 3 novembre et seront pour la plupart caducs lors de la reprise de l'AG le 8 décembre. Les autres points en sont de discussion et de décision et devront être repris tels quels.

ENTENDU EN AG...

« Le Plus-Mot est un journal très intéressant ! »
Une membre du Comité éditorial qui n'essaie même pas d'être impartiale

Vous avez des questions pour l'Exécutif du SEECO ?
Écrivez à : SEECO@cegepoutaouais.qc.ca

MOT DU PRÉSIDENT

Christian Bernier nous souhaite la bienvenue à cette AG en présence, celle que l'on espère depuis février 2020 ! La formule est cette fois un peu différente, car on ne peut manger dans la salle où l'on se réunit. C'est la raison pour laquelle la rencontre commence à midi.

Semaine santé et sécurité au travail : Notre travail n'est pas toujours exempt de risques pour la santé physique (par exemple, le travail en laboratoire avec des produits chimiques). Il en est de même pour la santé mentale, dont les problèmes ont parfois été exacerbés pendant la pandémie. Nous rappelons que le programme d'aide aux employé.e.s est là pour nous.

Élections municipales : Allez voter ! Un de nos collègues, **David Gomes**, se présente au poste de maire de Cantley, alors que **Nathalie Bélisle** y brigue un poste de conseillère. Bonnes élections !

Regroupement cégep : Le regroupement prévu les 4 et 5 novembre permettra l'élection du Comité de bilan des négos (en vigueur à la signature de l'entente) et celle du prochain comité de négo (déjà) ! Sur le plan local, les 37 comités auxquels le SEECO siège exigent l'implication de plusieurs de nos membres. C'est l'une des forces de la vie syndicale : si l'on veut que le syndicat nous ressemble, il faut s'engager pour que ce soit à notre image. Des élections auront lieu, engagez-vous !

Les membres sont invités à l'**AGS sur l'entente de principe** le 11 novembre à 19 h à la cafétéria de G.-R.

ACCUEIL D'UN NOUVEAU MEMBRE

Le SEECO souhaite la bienvenue à Laurent Paradis-Charrette (en sociologie) !



RAPPEL - AG DE L'AUTOMNE 2021

AGS 11 novembre 2021 à 19 h à la cafétéria de G.-R.

AG 8 décembre 2021

Nous prions les responsables de coordination de tenter de ne pas prévoir de réunion à ces moments afin de permettre à tous les membres d'assister aux AG syndicales.

AEC-COUD EN TEE

À une certaine époque, pour répondre à la pénurie de personnel en petite enfance, le gouvernement a procédé à la mise en place d'une AEC « temporaire » qui ouvrait la porte à l'obtention d'un même titre d'emploi qu'une finissante du DEC en éducation à l'enfance (TEE) pour une formation de seulement 1200 h. Cette AEC temporaire existe toujours, plus de 25 ans plus tard !

Face à la pénurie d'éducatrices qui perdure, le gouvernement veut de nouveau créer 37 000 places en services de garde. Pour cela, il aura besoin de plus de 17 000 nouveaux éducateurs et éducatrices. Il espère combler ces postes à l'aide d'une nouvelle AEC dite « COUD » ou de courte durée, offerte au Cégep de l'Outaouais dès février 2022 et seulement à distance. L'AEC existante est donc encore réduite à 975 h (incluant un stage de 240 h), ce qui correspond à un peu plus de la moitié des heures du DEC. Le préalable : un secondaire 5... ou moins. Trois éléments de compétence, qui correspondent à 285 h de formation, seront retirés et plutôt évalués en reconnaissance des acquis par des « spécialistes de contenu » qui n'enseignent même pas au DEC. Le risque de perdre des effectifs étudiants du régulier pour l'AEC-COUD est grand (puisque la formation courte mène au même emploi), alors que le programme est déjà en baisse d'inscriptions depuis quelques années. Il faut également rappeler que les AEC permettent d'éviter la formation générale, qui est simplement dénigrée ici au profit d'une intégration rapide du marché du travail.

Parce que l'AEC-COUD constitue un nouveau programme et que la formation à distance engendre un changement important dans les conditions de travail du personnel, le SEECO demande à la Direction que la consultation des instances (CÉ, CRT, département), comme prévu à la convention, ait lieu. Pour l'instant, la Direction refuse sous prétexte que l'AEC-COUD ne diffère pas de l'AEC régulière. Un grief pourrait être déposé sous peu.

FORMATION RREGOP

Une courte formation de 2 h 30 sur la retraite et les dispositions du RREGOP sera offerte par la FNEEQ le **mardi 16 novembre 2021 de 17 h à 19 h 30** par visioconférence. Elle vise à répondre aux besoins de certaines personnes qui souhaitent nourrir leur réflexion sur leur proche avenir. Elle s'adresse également à toutes les personnes qui désirent profiter de certaines dispositions du RREGOP, notamment les rachats. Veuillez vous inscrire au plus tard le jeudi 11 novembre en écrivant au SEECO. Le lien Zoom pour se joindre à la formation sera transmis aux personnes inscrites, à leur adresse courriel individuelle, dans les jours précédant la formation.

INCLUSION

Thématique : Alléger le fardeau de la correction lors d'épreuves synthèses

NŒUD PROFESSIONNEL DÉPOSÉ

Dans le cadre d'un projet individuel constituant l'épreuve certificative finale d'un cours, les étudiantes et les étudiants doivent développer un projet qui met en application les éléments de compétences appris tout au long de la session. La correction de ce projet synthèse demande temps et énergie. Chacun des projets est réalisé individuellement et porte sur un thème différent afin de diminuer les risques de plagiat. La durée moyenne de correction est de 45 à 60 minutes par copie. En moyenne, 45 projets sont déposés, pour ce cours seulement. La lourdeur de ces corrections entraîne des difficultés de concentration et le processus d'évaluation s'éternise. La personne enseignante est donc à la recherche de moyens pouvant alléger cette tâche, perçue de plus en plus, comme un fardeau et ce, en dépit de consignes claires, de grilles critériées et d'accompagnement individuel des travaux réalisés.

QUESTION DE CODÉVELOPPEMENT

Quelles seraient les options à envisager de façon à alléger la correction de ces épreuves, tout en assurant une évaluation juste de l'atteinte ou de la non-atteinte des compétences à développer?

PISTES DE RÉFLEXION PROPOSÉES

- Envisager le développement d'une grille descriptive permettant une évaluation globale du projet et pouvant le situer sur une échelle A-B-C-D-E, en limitant le nombre de critères. (Critères prépondérants)
- Encourager, à partir d'une grille, l'auto-évaluation de l'étudiante ou de l'étudiant à l'égard de son projet.
- Demander à l'étudiante ou à l'étudiant une auto-évaluation orale ou vidéo de son projet, dans lequel il explique le processus qu'il a suivi et l'analyse qu'il fait de son travail.
- Échelonner la production du projet synthèse tout au long de la session avec un calendrier de production attendue. La correction pourrait être faite par petite section commentée et éviterait la lourdeur à la fin.
- Encourager des rencontres entre étudiantes et étudiants où ils portent un regard critique sur le travail de l'autre, s'échangent des stratégies pour la réalisation de certaines sections du travail, partagent les difficultés vécues dans le processus. Ils deviennent alors co-responsables des apprentissages sans que toute l'évaluation repose uniquement sur le prof.
- Les échanges multiples (prof-étudiants, étudiants-étudiants, étudiants-étudiants- profs) permettent au personnel enseignant de conserver des traces du développement de la compétence à atteindre et en bout de piste, il est en mesure d'évaluer : le processus suivi lors du développement de la compétence, le produit final (projet synthèse) et les propos tenus à l'égard du projet (organisation de la pensée, appropriation du vocabulaire...). L'évaluation finale de la compétence est alors instrumentée et documentée.

SYNTHÈSE RETENUE

La personne enseignante prévoit demander la production d'une vidéo par l'étudiante ou l'étudiant, dans laquelle la personne autoévalue son projet. Morceler le projet synthèse en étapes distinctes et que chaque étape soit ensuite évaluée en équipe est aussi envisagé. Il est également prévu de limiter ses critères de correction à des critères prépondérants et d'explorer l'idée de positionner chaque projet sur une échelle A-B-C-D-E, à l'aide d'indicateurs clairs.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION

Les éléments suivants ont été retenus et mis en application lors de l'épreuve synthèse d'un cours de 2e session de l'hiver 2021:

- Une grille d'évaluation en fonction des sept critères d'évaluation de l'épreuve synthèse du plan-cadre du cours a été élaborée. Chacun des sept critères a été décrit à l'aide d'indicateurs clairs sur une échelle de cinq valeurs (Insuffisant, Faible, Bon, Très bien, Excellent);
- Pour aider la personne étudiante à respecter les échéanciers, le projet synthèse a été morcelé en quatre étapes pour une durée totale d'environ un mois. Les trois premières étapes ont été associées à des remises partielles du projet, toutes évaluées sommairement, verbalement, par la personne enseignante, afin de permettre une meilleure réussite de l'ensemble du projet. Selon l'ampleur du travail pour produire chaque étape, son échéance était plus ou moins longue (de 7 à 12 jours);
- Une fois l'ensemble du projet remis, la personne étudiante devait s'auto-évaluer selon la grille d'évaluation élaborée et commenter son évaluation de chaque critère;
- Pour l'évaluation proprement dite, chaque personne étudiante était rencontrée individuellement et devait présenter son projet à la personne enseignante. Cette présentation était limitée dans le temps et devait couvrir une série de points soumise plus d'une semaine à l'avance. Suite à la présentation, l'évaluation (la note) était discutée entre les parties étudiante et enseignante, à partir de chaque critère de l'auto-évaluation.

Conclusion: Le temps de correction n'a pas été vraiment diminué (45-60 min / étudiant.e), mais la charge du travail, elle, a été largement plus dynamique, agréable et satisfaisante. Cette méthode aura aussi permis à la personne étudiante de se responsabiliser face à ses résultats, elle était partie prenante de sa propre évaluation et de sa note au bulletin.

Pour aller plus loin: [Pour notre profit et celui de nos élèves : corriger moins](#)

Pour réagir à cette fiche : isabelle.joanis@cegepoutaouais.qc.ca

Site Web de la CoP inclusion : <https://sites.google.com/csimple.org/copinclusion/accueil>

DES NOUVELLES DU COMITÉ LGBTQ+

Depuis le dernier *Plus-Mot*, le comité LGBTQ+ vous a proposé quatre chroniques tant d'actualité que plus pratiques ou artistiques. Voyez plutôt :

- Déboulonnez certains mythes entourant la bisexualité en lisant [Le B occulté de LGBTQ+](#). Voyez comment les personnes bis souffrent souvent de sous-représentation et de « bi erasure », néologisme à découvrir dans l'article.
- Vous sentez-vous parfois seul.e et démun.e face aux problématiques LGBTQ+ ? Consultez [la liste des ressources LGBTQ+](#) pour vous outiller, vous et vos étudiant.e.s, dans la région de l'Outaouais !
- Être différent, ça ne se voit pas toujours et ce n'est peut-être pas si grave. Lisez le [billet littéraire](#) révélant avec tact et émotion comment la différence se concrétise dans la dentelle de la vie.
- Découvrez les grandes lignes de l'étude intersectionnel de Julie Vaudrin-Charrette alliant réconciliation et réalités LGBTQ+ : [#Moi aussi ? Récits genrés et réconciliation](#).



DES NOUVELLES DU MONDE SYNDICAL

ENTENTE DE PRINCIPE

Dans le cadre des négociations de notre convention collective, notre comité de négociation et de mobilisation (CNM) en était venu à demander une conciliation afin de régler le litige en cours avec le Comité patronal de négociation des collègues (CPNC) (voir l'[édition du 8 octobre du Plus-Mot](#) à ce sujet).

Constatant peu d'avancement, le CNM a choisi de mettre de côté sa frustration face au mépris patronal pour recommander aux délégué.e.s du regroupement cégep que l'entente de principe soit présentée aux assemblées syndicales des collègues FNEEQ, ce qui a été adopté.

Pourquoi accepter de consulter les AG sur cette entente ? Parce qu'une vue d'ensemble sur ce que le CNM est parvenu à obtenir permet de constater que des gains majeurs et même historiques contribuent à rendre cette entente somme toute avantageuse, bien qu'elle ne soit pas parfaite. Plusieurs avancements touchent les bas-salariés (précaires, chargé.e.s de cours de la formation continue), la création de postes, la liberté académique. Plusieurs comités seront également créés dans les prochains mois pour faire avancer les travaux sur d'autres demandes. Il est aussi déjà prévu que les points encore litigieux feront l'objet de nouvelles demandes de négo dans... moins de 18 mois.

Il en reviendra à l'Assemblée de décider si elle accepte cette entente lors de l'**AGS du 11 novembre à 19 h**. La documentation vous a été envoyée. Deux membres du CNM, Luc Vandal et Phil Lagogiannis, seront là pour présenter l'entente et répondre aux questions.



En Outaouais, on se prend en charge !

La pandémie a eu des répercussions dans tous les milieux de travail et dans toutes les sphères de notre société, dans nos vies comme citoyennes et citoyens, comme parents et dans nos familles. Nos milieux de travail ont été chamboulés, les conditions de travail transformées. C'est dans ce contexte qu'il faut se préparer à mettre de l'avant notre vision de l'après-pandémie. Pour y arriver, nous devons agir et solliciter l'adhésion de l'ensemble de nos membres aux enjeux de la relance post-COVID. Pour ce faire, une campagne CSN sans précédent est mise sur pied. La première phase de cette campagne est avant tout de prendre contact avec les membres afin que chaque membre CSN puisse exprimer sa vision des priorités et ses revendications.

Donc, la CSN et votre syndicat mettent à votre disposition un sondage qui permettra d'exprimer les priorités que vous voulez mettre de l'avant pour que la région de l'Outaouais puisse établir une plateforme régionale des priorités et des revendications. Ce sondage ne prend que quelques minutes. Pour y répondre, veuillez cliquer sur ce lien : <https://bit.ly/3niGfnQ> ou balayer le code QR ci-contre.



Il y a 100 ans...

LA CONTRE-GRÈVE DES ALLUMETTIÈRES

Les Allumettières se sont démarquées par leur activisme sans précédent face au capitalisme sauvage pratiqué par la E.B. Eddy. Ces femmes, qui s'exposaient au risque de contracter l'effroyable nécrose maxillaire, ont lutté pour améliorer leur maigre salaire et leurs conditions de travail qui les forçaient à travailler 11 heures par jour. Après un lockout à douze jours de Noël, elles ont déclenché une contre-grève qui a mené à l'entente de 1919 : elles ont obtenu le congé le dimanche, le respect des jours fériés, un ajustement salarial et la reconnaissance de leur syndicat. Mais c'est surtout le pouvoir que ce syndicat féminin a su prendre au sein du mouvement ouvrier, alors que l'employeur refusait d'en reconnaître la légitimité pour négocier une entente, qui marque encore les esprits aujourd'hui. #MouvementCSN



POUR LES 100 ANS DE LA CSN

L'histoire de la CSN dans le mouvement syndical québécois a fait l'objet d'un documentaire de 52 minutes intitulé *Les unions, qu'ossa donne ?* disponible gratuitement sur savoir.tv. Des sociologues et des historiens (dont notre ancien collègue **Roger Blanchette**) racontent cette fascinante histoire qui a marqué le Québec, de la Première Guerre mondiale à aujourd'hui.

PENDANT CE TEMPS AU SEECO

BON COUP D'UN MEMBRE DU SEECO

L'expertise d'un de nos collègues est mise en évidence ! Peut-être avez-vous eu la chance de lire l'article « [Gérer sa paperasse comme un pro](#) » de *La Presse* récemment ? Peut-être y avez-vous apprécié les conseils de notre collègue **Francis Rancourt-Proulx**, chargé de cours en Techniques de la documentation ? Nous, oui et nous lui disons : Bravo !

À NOUS LA PAROLE

L'équipe du *Plus-Mot* vous invite à sortir de l'ombre et à prendre la parole dans votre journal syndical. Faites-nous parvenir vos articles, vos réflexions, vos opinions, vos caricatures, vos dessins, vos memes, vos liens... à notre nouvelle adresse : plus-mot@seecofneeq.com

Date de tombée pour le prochain *Plus-Mot* : le vendredi 3 décembre 2021. Veuillez noter que les articles ou autres propositions seront soumis à l'équipe éditoriale du *Plus-Mot* avant publication.

Demande spéciale : L'édition du 10 décembre sera notre numéro de Noël. Si vous avez une recette de lait de poule, de biscuits sablés ou de tout autre délice à partager avec les collègues, écrivez-nous ! 😊

MANDAT DU PLUS-MOT

Publier des articles portant sur des sujets d'intérêt syndical, social ou autres nous intéressant en tant qu'enseignant.e.s ou qui s'intéressent à l'enseignement. (AG du 26 octobre 2016).

LANCEMENT DU LIVRE D'UNE COLLÈGUE DE PSYCHOLOGIE

Notre collègue **Marie-Michèle Ricard**, enseignante de psychologie mais aussi psychoéducatrice et psychothérapeute, lance ces jours-ci *De l'insatisfaction à l'acceptation corporelle, développer une relation plus positive avec son corps*, premier livre au Canada français à traiter spécifiquement de l'image corporelle sous l'œil de la vulgarisation scientifique et clinique. Il s'adresse à celui ou celle qui désire comprendre sa propre image corporelle, qui souhaite diminuer ses préoccupations corporelles et qui aspire à développer des pratiques saines visant une image corporelle positive ou encore une neutralité corporelle. Il s'adresse aux parents et au personnel enseignant, soucieux de l'impact qu'ils peuvent avoir chez les jeunes et qui désirent les accompagner dans le développement d'une relation saine avec leur corps. Ce livre est disponible dans plusieurs librairies (dont les librairies indépendantes, sinon demandez-le !) et [en ligne](#). Voir notre concours en page 8 pour avoir la chance d'en gagner un exemplaire !



MYTHE SUR LES SYNDICATS : L'EXÉCUTIF DÉFEND L'INDÉFENDABLE !

L'Exécutif vous rassure : non, on ne défend pas l'indéfendable. Ce que les représentant.e.s syndicaux font quand elles ou ils accompagnent un.e enseignant.e dans le cadre d'une convocation par la Direction, c'est de s'assurer que ses droits soient respectés : droit d'offrir sa version des faits, droit d'être au courant de ce qu'on lui reproche, droit d'avoir un temps pour s'amender, droit que soit respectée la convention collective. On s'assure également que les membres ne soient pas victimes de discrimination, de reproches non-fondés ou de congédiement abusif. Dans cette perspective, vous seriez sûrement soulagé.e d'avoir ces droits s'il advenait une plainte contre vous, qu'elle soit fondée ou non. Rien dans la convention collective ne stipule qu'il faille absolument préserver l'emploi d'une personne incompétente ou qui manque de professionnalisme, et la Direction le sait très bien.

Sachez également que ce n'est pas parce que vous avez l'impression qu'un.e prof ne s'est jamais rien fait reprocher que c'est forcément le cas : les dossiers sont confidentiels, donc vous ne serez pas mis au courant des suivis faits auprès de votre collègue. Souvent, les profs à qui on fait des reproches reçoivent un avis administratif ou une lettre d'attentes, se font imposer des suivis et des évaluations, et il arrive même que des congédiements surviennent. Chaque fois, l'Exécutif fait enquête, dépose des griefs si la Direction n'a pas respecté la convention collective et se rend parfois jusqu'au Tribunal du travail. Le Syndicat cherche à éviter les injustices et est tenu de s'assurer que ses membres n'en soient pas victimes, sans quoi il risque lui-même d'être traîné en cour. C'est même une obligation inscrite dans le Code du travail : un syndicat peut se faire sanctionner s'il ne défend pas diligemment les droits de ses membres.

CONCOURS DU DERNIER PLUS-MOT

Dans le cadre du concours de notre dernier numéro du *Plus-Mot*, nous vous avons demandé de nous dire à quoi servait cet objet reçu au cours de l'été. Seules les mauvaises réponses étaient acceptées. Le Comité a bien rigolé, mais attention, certaines réponses sont un peu salées : l'équipe éditoriale du Plus-Mot se dégage de toute responsabilité (et n'assume que ses propres blagues douteuses). Voici un extrait de ce qui a été reçu.



Cet objet sert...

- À ouvrir le monolithe dans *2001, l'Odyssée de l'espace*.
- À tirer par le collet les étudiants qui tentent de se pousser discrètement durant les périodes d'exercices et à les ramener à leur place.
- À mesurer la quantité de spaghetti !
- À étirer sa narine pour permettre plus facilement l'insertion de l'écouvillon lors d'un test de dépistage de la Covid.
- À décapsuler une bière.
- À débarrer un portail multidimensionnel.
- À porter en boucle d'oreille.
- À décorer le sapin de Noël.
- À se gratter la craque de fesses.
- À faire des trous dans la terre pour y mettre de l'engrais.
- À brasser son café.
- À accrocher quelque part pour mieux se tenir en équilibre.

Certain.e.s nous ont dit que c'était plutôt...

- Un mesureur d'épaisseur de planche à amplitude fixe, idéal pour mesurer des planches d'épaisseur égale et de dimension conforme à l'amplitude du mesureur.
- Un thermomètre électronique : on le place vis-à-vis le front d'une personne suspecte et si elle fait de la fièvre (à cause de la Covid bien sûr), l'arc-en-ciel devient gris.
- Un horcruxe ! (NDLR : mais l'horcruxe de qui ???)
- Un étalon de mesure de la hauteur de gin à se verser après une journée de travail.
- La clé du paradis... suffit de trouver la porte !!!
- Un crochet pour enlever les condoms usagés sans se salir les mains. (NDLR : ishyyy, une chance que ces suggestions sont anonymes !!!)
- Une clé magique pour une toilette secrète de Félix !
- Un tire-masque : il sert à remettre en place, de manière sécuritaire et sans-contact, le masque des étudiants récalcitrants.

Les gagnantes du concours du dernier numéro, déterminées par tirage au sort, ont été dévoilées lors de la rencontre du 3 novembre : le SEECO a remis deux **cartes-cadeaux de 25 \$ de la brûlerie Aladdin** à **Monia Limam** (chimie) et à **Geneviève Renaud** (TEE). Félicitations et merci d'avoir participé !

NOUVEAU CONCOURS

Pour participer au tirage de ce mois-ci, il faudra nous expliquer ce panneau « DEBARCADÈRE SEULEMENT » (*sic*), qui se trouve devant le campus Félix-Leclerc, et qui met en scène une voiture, un chauffeur et un individu tenant une mallette... Il suffit de cliquer [sur ce lien](#) et de nous faire connaître votre réponse. (À noter que seules les mauvaises réponses seront acceptées.) À gagner : l'un des deux exemplaires du dernier livre de **Marie-Michèle Ricard** intitulé ***De l'insatisfaction à l'acceptation corporelle : développer une relation plus positive***. Le concours est ouvert aux membres du SEECO, et le tirage au sort aura lieu lors de l'AG du 8 décembre 2021. Nous avons hâte de vous lire !



L'ÉQUIPE DU PLUS-MOT

Équipe éditoriale : Lyne Beaumier, Frédéric Ouellet, Pierre-Luc Vallée.

Révision et autres tâches pas si connexes : Christian Bernier, Simon Lespérance.

Un gros merci aux membres qui ont contribué de près ou de loin à cette édition du *Plus-Mot* !